

Communiqué de presse

Transformation énergétique : Territoire d'énergie du Tarn choisit le dispositif intracting proposé par la Banque des Territoires pour accélérer le renouvellement du parc d'éclairage public de plusieurs communes du département

Saint-Sulpice-la-Pointe, le 10 février 2023

Territoire d'énergie Tarn¹ (SDET), l'acteur public de l'énergie dans le Tarn, porte un projet ambitieux de transition énergétique du parc d'éclairage public du département. La convention intracting, signée ce jour en présence du Préfet du Tarn, s'inscrit dans les grandes orientations stratégiques de la Banque des Territoires et répond aux ambitions de l'Etat dans le cadre du Fonds Vert.

Cinq mois après la création de la SEM Energie Commune 81, visant à favoriser l'essor de projets de production d'énergie renouvelable et d'actions de transition énergétique, la Banque des Territoires et le SDET confirment à nouveau leurs engagements partagés en faveur de territoires plus durables. Ce nouvel accompagnement, via un financement intracting « classique » d'un montant d'1,8 M€, viendra soutenir la mise en œuvre de travaux de rénovation du parc d'éclairage public portés par le SDET.

Le projet est planifié en deux phases :

- 1234 lampadaires au sodium haute pression situés sur la commune de Saint-Sulpice seront remplacés par des modèles à LED programmables ainsi que des armoires de commande de cet éclairage.
- 6324 points lumineux présents sur 120 collectivités rurales identifiées, dont 25% (1500 lampadaires) seront remplacés par des modèles à LED programmables dans un premier temps.

Cette opération « coup de poing », dont la première phase de travaux est prévue pour ce début d'année, a pour objectif d'éradiquer les lampes à vapeur de sodium, de diminuer fortement les consommations et de rendre les installations pilotables (modulation des horaires et des intensités d'éclairage). Un plan de travaux de 3,5 M€ qui à terme, divisera par quatre la consommation actuelle.

Pour répondre à cette priorité, un financement intracting « classique » d'un montant de 1,8 M€ sur une durée de 10 ans est mobilisé par la Banque des Territoires. Le principe du dispositif intracting est de contribuer, via des avances remboursables, à la réalisation de travaux de rénovation et d'optimisation énergétique permettant de dégager des économies d'énergie à court terme. Les économies d'énergie générées viennent rembourser le financement ou financer de nouveaux projets.

Ce projet s'inscrit dans les ambitions de l'Etat de massification des investissements en faveur de la transition écologique des territoires. Lancé fin 2022, le Fonds Vert est doté de 2 Md€ afin d'aider les collectivités territoriales et leurs partenaires à accélérer le déploiement de projets tournés vers la sobriété énergétique. La Caisse des Dépôts viendra appuyer cette détermination avec le déploiement sur 5 ans de nouvelles offres dédiées qui mobiliseront ses capacités d'intervention en ingénierie, en prêt et en investissement.

¹ Ou dénommé indifféremment Syndicat Départemental d'Energie du Tarn (SDET)

Pour Alain Astié, président du SDET : « Le SDET reste mobilisé en priorité pour s'engager, avec ses communes membres, dans la concrétisation de projets autour de la sobriété énergétique, notamment avec la réduction des consommations d'électricité pour l'éclairage public et la rénovation de bâtiments communaux. Pour cela, et tout en conservant une maîtrise des finances publiques, le SDET accompagne déjà depuis plusieurs années les communes du département, dont celle de Saint-Sulpice, dans leurs objectifs d'optimisation de leur réseau d'éclairage.

Dans ce contexte, le dispositif d'intracring proposé par la Banque des Territoires est une solution financière adaptée à nos contraintes en investissement. Ce mécanisme de financement permettra aux communes de s'engager durablement dans des projets liés à la transition énergétique impulsés par l'Etat. Pour ces raisons, la Banque des Territoires reste l'interlocuteur privilégié du SDET dans la mise en œuvre de ses actions orientées autour de la transition énergétique. »

Pour Raphaël Bernardin, Maire de Saint-Sulpice-la-Pointe : « Le soutien des co-financeurs est primordial pour permettre aux collectivités territoriales vertueuses de mener à bien leur transition énergétique, au regard du coût de ces investissements. J'ai voulu que cette signature ait lieu à Saint-Sulpice-la-Pointe car nous allons bénéficier de l'intracring, mais aussi pour mettre en valeur la cohérence de notre politique énergétique. Ainsi, complétant les programmes photovoltaïques en cours (création d'une régie communale, ombrières sur les parkings de la ville et panneaux sur les bâtiments municipaux pour la revente et l'autoconsommation) et les premières transition LED effectuées places Soult et Octave Médale et au parc Georges Spénale, le soutien de la Banque des Territoires et du SDET va nous permettre, dès 2024, de drastiquement réduire nos consommations électriques sans pour autant priver les habitants de lumière, même au cœur de la nuit. »

Pour François-Xavier Lauch, Préfet du Tarn : « Je salue le choix porté par Territoire d'Énergie du Tarn de renouveler le parc d'éclairage public de plusieurs communes tarnaises. L'adaptation au changement climatique est un enjeu majeur de la résilience de nos territoires, l'État est aux côtés des collectivités pour les accompagner face à ce défi. C'est tout le sens du Fonds Vert mis en place par le Gouvernement. Je me félicite que cette signature ait lieu à Saint-Sulpice, commune à la pointe en matière de sobriété et d'optimisation énergétique. »

« Soutenir l'effort des acteurs locaux, et notamment du SDET, dans leurs investissements en faveur de la sobriété énergétique est l'une des priorités de la Banque des Territoires. Le dispositif de financement intracring va permettre au SDET d'accélérer la réalisation de leur projet d'efficacité énergétique sur le département du Tarn. » précise, Caroline Cartallier, directrice régionale adjointe Occitanie de la Banque des Territoires.

Cet engagement a été signé ce jour par Alain Astié, président de Territoire d'énergie du Tarn, Caroline Cartallier, directrice régionale adjointe Occitanie de la Banque des Territoires, et en présence de Raphaël Bernardin, maire de Saint-Sulpice-la-Pointe et de François-Xavier Lauch, Préfet du Tarn.

A propos de Territoire d'énergie du Tarn

Créé en 1937, le Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn (SDET) est un établissement public, auquel adhère l'ensemble des communes tarnaises, garant du service public de la distribution et de la fourniture d'énergie pour une grande partie des usagers du département. Aujourd'hui dénommé Territoire d'Énergie Tarn, le Syndicat s'est doté de nouvelles compétences afin de répondre aux attentes gouvernementales en termes d'économie d'énergie et d'utilisation d'énergie verte (éclairage public intelligent, bornes de recharge pour véhicules électriques, production d'électricité renouvelable, rénovation énergétique des bâtiments publics...). Territoire d'Énergie Tarn exerce également le rôle de coordinateur d'un groupement d'achats d'énergies (gaz et électricité « verte ») constitué pour l'intérêt des acheteurs publics. Garant de la bonne mise en œuvre du service public de l'électricité, Territoire d'Énergie Tarn assure également une mission de protection du consommateur d'énergie, notamment les plus précaires.

www.te81.fr

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

Territoire d'énergie du Tarn

François Millet – f.millet@te81.fr – 06 43 73 12 66

Banque des Territoires Occitanie – Groupe Caisse des Dépôts

Céline Vallée Chargée de communication : celine.vallee@caissedesdepots.fr – 05 62 73 61 56

 [@BdT_Occitanie](https://twitter.com/BdT_Occitanie)